NEK CNE
Nationale Ethikkommission im Bereich Humanmedizin
Commission nationale d'éthique pour la médecine humaine
Commissione nazionale d'etica per la medicina
Swiss National Advisory Commission on Biomedical Ethics

Berne, 27 mars 2020

Pandémie de corona : du point de vue éthique la protection de la vie et la solidarité sont au centre

En 2006, la Commission nationale d'éthique pour la médecine humaine (CNE) a rédigé le chapitre "Questions éthiques" du Plan suisse de pandémie Influenza. Les principes et considérations qui y sont énoncés sont également contenus dans la version actuelle de 2018[1] et sont réaffirmés par le CNE dans le présent contexte. Dans une situation de pandémie, la protection de la vie, la justice, la liberté, la responsabilité et la solidarité sont aussi à placer au centre de toute appréciation éthique. La proportionnalité des moyens utilisés et la préservation de la confiance de la population dans les institutions de l'Etat, grâce à la meilleure information possible et à la solide justification des mesures de restriction de la liberté, sont également essentielles.

La Commission se félicite que les mesures prises par la Confédération, les cantons et les communes, ainsi que les prestations exceptionnelles fournies par les nombreux professionnels dans les institutions du domaine de la santé, tiennent compte des critères éthiques soulignés ci-dessus. Elle est convaincue que, dans la situation actuelle, il est nécessaire de peser très soigneusement la protection de la santé et les conséquences à long terme, y compris celles liées à la santé, qui pourraient affecter particulièrement les membres les plus fragiles de la société, en raison du préjudice économique causé par les mesures prises. Dans la perspective de cette pondération, la CNE lance un appel urgent à la population suisse pour qu'elle respecte les mesures ordonnées. Cela concerne avant tout la recommandation de rester chez soi autant que possible et de réduire les contacts sociaux : il est d'une importance capitale de s'y conformer afin de protéger les populations à risque qui souffrent le plus des maladies associées au SARS-CoV-2. L'adhésion à ces mesures peut ralentir la propagation du virus et éviter la surcharge du système de santé avec tous ses effets dramatiques sur l'accès aux traitements vitaux et les conditions accablantes dans lesquelles se retrouvera le personnel de santé. D'un point de vue éthique, soutenir les restrictions actuelles est également requis afin d'éviter d'autres entraves à la liberté, telles qu'un confinement général ou la fermeture complète d'entreprises et afin de pouvoir maintenir les mesures prises dans un laps de temps aussi court que possible. De telles restrictions supplémentaires de la vie publique et privée aggraveraient les problèmes déjà croissants liés à l'isolement social, à l'insécurité économique et au manque d'exercice physique – à savoir la violence domestique ainsi que les maladies mentales et somatiques – et contribueraient ainsi à accroître les dommages sanitaires et économiques causés par la pandémie. Dans la situation actuelle, le principe de solidarité rappelle sa portée interrégionale et intergénérationnelle et place tous les groupes de la population sur un pied d'égalité devant une obligation – une solidarité qui caractérise actuellement la réponse de la société à la pandémie bien au-delà du système sanitaire, s'exprimant entre autres par l'aide qui s'organise spontanément pour les groupes de personnes particulièrement vulnérables.

La CNE est impressionné par les services sans précédents fournis quotidiennement par tous les professionnels de la santé et des soins, ainsi que par de nombreux autres professionnels, p.ex., de la vente de produits alimentaires, du nettoyage, du journalisme et de l'armée. Ils travaillent tous dans des conditions très difficiles et sont obligés à se préparer à des défis inédits qui pourraient survenir dans les semaines à venir. En outre, ces groupes de la population courent un risque accru de s'infecter pendant leurs activités. Il convient d'autant plus d'exprimer la plus grande reconnaissance à tous ceux qui travaillent dans ces secteurs et de les remercier de leur travail au profit de l'ensemble de la population. La CNE estime que cette reconnaissance doit inclure la volonté sociale et, en particulier, politique de tenir davantage compte, une fois la pandémie terminée, de l'importance systémique des professions de santé et du travail du *care.* Cela concerne notamment les conditions de travail et les ressources des professions et institutions concernées.

La CNE suivra les développements de la pandémie au niveau national et international, elle traitera en détail les questions éthiques qui se posent à son sujet.

Commission nationale d'éthique pour la médecine humaine NEK-CNE
c/o Office fédéral de la santé publique
CH-3003 Berne
Tél.: +41 79 638 75 62
info@nek-cne.admin.ch
www.nek-cne.ch

[1] Le Plan suisse de pandémie Influenza peut être téléchargé ici : https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/pandemievorbereitung/pandemieplan.html. Le chapitre rédigé par la CNE en 2006 est disponible sous le lien suivant : https://www.nek-cne.admin.ch/fr/publications/prises-de-position/